EVOLUTION DE L'AVIFAUNE NICHEUSE DES MARAIS DE LA SOUCHE EN 20 ANNEES

par Laurent GAVORY

INTRODUCTION

En 1987, suite à une pollution de la rivière Souche, la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Picardie a financé la réalisation d'une étude écologique pluridisciplinaire sur les marais de la Souche. Cette vallée était déjà à l'époque connue pour sa grande valeur écologique. Elle faisait partie, et fait encore partie, des zones humides majeures du département de l'Aisne et de la région Picardie.

L'inventaire avifaunistique de cette étude écologique nous a été confié. Les résultats que nous avons obtenus à cette occasion ont pu être comparés à deux inventaires qui avaient été réalisés vingt ans auparavant, pour ainsi tenter de cerner l'évolution de certaines espèces.

PRESENTATION DES MARAIS DE LA SOUCHE

Localisation

Les marais de la Souche se situent au nord-est de Laon, sur les communes de Vesles-et-Caumont, Grandlup-et-Fay, Pierrepont, Missy-les-Pierrepont, Chivres-en-Laonnois, Liesse, Gizy, Marchais, Montaigu et Sissonne. Leur superficie avoisine les 3500 hectares.

Milieu physique

La Souche, autrefois nommée Petite Serre, prend sa source à Viéville à l'est de Sissonne à 84 mètres d'altitude et coule en direction sud-est/nord-ouest jusqu'à sa confluence avec la Serre au niveau de Crécy-sur-Serre, à 61 mètres d'altitude. La moitié supérieure de son cours traverse un marais tourbeux (plusieurs mètres de tourbe) très plat, dont les eaux mal drainées du fond de vallée gagnent en surface sur plus de 3500 hectares. L'alimentation en eau provient des nappes profondes de la craie (Craie à *Micraster coranguineum*) et des eaux de subsurface issues de la plaine. Des sources artésiennes ou plongs sont disséminés dans tous les marais, alimentant la Souche et son affluent la Buze, qui confluent au nord de Pierrepont.

La physionomie actuelle est le résultat des nombreux plans d'assèchement commencés dès le 17ème siècle. Mais c'est au 19ème siècle que l'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois se crée. Elle lance en 1833 un grand programme : le redressement du cours des deux rivières, la Souche et la Buze, et la création d'un réseau de drainage par des fossés et canaux en vue de l'assèchement. Les aménagements permettent la culture en périphérie du marais.

A la fin du 19ème siècle, le centre du marais est exploité pour la tourbe. L'extraction connaît son apogée vers 1920 pour décroître vers 1935. Cette activité eût pour conséquence le creusement de trous rectangulaires et alignés qui correspondent de nos jours à la plupart des étangs de pêche et de chasse. Ils font également l'objet d'implantation d'habitats légers de loisirs.

Végétation

Les marais de la Souche présentent un paysage très hétérogène, résultant de la dynamique des groupements végétaux existant au sein de la couverture végétale. Les différentes phytocénoses sont relativement bien délimitées.

An nord des marais, entre Vesles-et-Caumont et Pierrepont, dominent les phragmitaies et les mégaphorbiaies encore mouilleuses et peu boisées. A leur périphérie subsistent quelques pâtures, qui sont le plus souvent plantées de Peupliers *Populus sp.*

Dans la partie centrale, entre Pierrepont et Liesse, le fond de vallée est occupé par un grand nombre d'étangs résultant de l'exploitation de la tourbe. Certains présentent encore de belles ceintures d'hélophytes. Entre ces zones d'eau, des mégaphorbiaies, des cladiaies et des prairies à *Calamagrostis* se développent. Le boisement est très important (Saules, Bouleau...). En marge de cette zone d'étangs, quelques pâtures subsistent, elles sont trop souvent plantées de peupliers. Cette zone subit une forte pression humaine : routes, cabanons... La partie méridionale est plus épargnée par les activités anthropiques. Le paysage ressemble fortement à celui du secteur précédent, c'est-à-dire des marais en cours de boisement en zone centrale. En marge, quelques belles roselières se maintiennent et deux complexes prairiaux, peu boisés par des peupliers, subsistent : un, au sud de Chivres-en-Laonnois, et l'autre, encore plus vaste, au nord de Sissonne.

Le secteur d'étude comprend quelques bois de hauts arbres.

METHODOLOGIE

Pour mener à bien cet inventaire, nous avons réalisé, en deux années (1987 et 1988), une vingtaine de sorties.

Le recensement a surtout porté sur les oiseaux nicheurs avec un dénombrement des couples (ou des individus cantonnés) des espèces rares ou en voie de raréfaction.

Dans ce présent exposé, je vais comparer les données obtenues dans le cadre de cette étude avec celles de deux auteurs, qui ont effectué, voilà une vingtaine d'années, le même type de travail : KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971). De cette façon, je vais essayer de cerner l'évolution de l'avifaune nicheuse. Cette analyse est qualitative (disparition ou apparition d'espèces) et surtout quantitative (variation du nombre de couples nicheurs). Elle concerne les espèces pour lesquelles nous disposons de suffisamment d'informations. Il s'agit surtout d'oiseaux non Passereaux, les plus remarquables, les moins abondants et les faciles à recenser. Le choix est donc dicté par la possibilité d'utiliser les données. L'exercice est périlleux, puisque les trois inventaires n'ont pas été réalisés, en suivant une méthodologie commune rigoureuse. Le principal écueil se situe au niveau de la couverture géographique, c'est-à-dire évaluer si les trois inventaires ont porté sur les mêmes secteurs. Apparemment KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) ont observé sur les mêmes zones. Comme pour les espèces remarquables, ils ont indiqué suffisamment précisément dans leurs publications la localisation des couples nicheurs, nous avons pu apprécier pour chaque espèce, si nos données pouvaient être comparées aux leurs.

EVOLUTION DES EFFECTIFS NICHEURS DE CERTAINES ESPECES

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Pour la période considérée, l'effectif nicheur est resté stable : 3 à 6 couples. Globalement dans la région, cette espèce était en nette augmentation.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) signalent un maximum de 6 chanteurs. Nous en avons dénombré 9. Cette différence n'est certainement pas due à une augmentation des effectifs, mais plutôt, à un problème lié à la détection des chanteurs (tous les secteurs favorables n'ont peut-être pas été visités par ces deux auteurs, les mâles ont peut-être peu chanté en 1965, 66 et 71). BROSSELIN (1974), lui évalue la population à 15 chanteurs. En se référant à cette estimation, il y aurait donc plutôt eu une baisse des effectifs.

Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Nous estimons que la population est comprise entre 3 et 5 couples. KERAUTRET (1969) le considérait déjà comme peu abondant. L'effectif nicheur a certainement peu varié.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*
Cette espèce, dont la nidification est difficile à prouver, n'était pas signalée comme reproductrice il y a vingt ans. Récemment, nous l'avons découverte et estimons le nombre de couples à moins de 6. Elle a dû passer inaperçue à KERAUTRET (1969) et à SCHIPPER (1971), d'autant plus que la principale zone de reproduction se situe dans une grande propriété privée.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*
Elle a disparu de la vallée depuis 1972. En 1965, 66 et 70, l'effectif était compris entre 1 et 5 couples.

Canard souchet *Anas clypeata*
Il y a vingt ans, il était régulier mais toujours en petit nombre. Aujourd'hui, il est irrégulier et les effectifs sont très faibles (1 à 2 couples). Il régresse donc.

Fuligule milouin *Aythya ferina*
L'effectif nicheur n'a pas varié en 20 ans. Il faut tout de même signaler que les couples présents actuellement sont issus d'oiseaux désailés et maintenus par les chasseurs. Le nombre de couples varie de 1 à 2.

Milan noir *Milvus migrans*
Un couple de ce rapace a niché, de façon probable en 1987 et 1988. Il n'était pas signalé, il y a vingt ans.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*
KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) situent le nombre de couples entre 1 et 5. Actuellement, la population est de l'ordre de 11 paires. L'espèce est en nette augmentation.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*
L'effectif nicheur est en baisse. En 1965, 66 et 70, 3 couples étaient signalés. Aujourd'hui, il en reste un.

Busard cendré *Circus pygargus*
En vingt ans, il a complètement disparu. L'effectif nicheur est passé de 10 couples à 0. Cette chute des effectifs s'est faite sentir dès les années 70.

Buse variable *Buteo buteo*
Les effectifs nicheurs de ce rapace ont légèrement augmenté en 20 ans. En 1970, le nombre de couples était compris entre 5 et 10 couples. Actuellement, il se situe entre 10 et 15 couples.

Aigle botté *Hieraaetus pennatus*
Durant nos deux années d'étude, nous avons constaté la présence d'au moins deux individus pendant la période de reproduction. Cette espèce n'était pas signalée, il y a vingt ans.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*
Ce faucon, relativement commun, a vu ses effectifs baisser. KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) dénombrent un minimum de 15 couples. Actuellement, l'effectif nicheur est de 5 couples.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*
L'effectif semble stable avec moins de cinq couples repérés.

Caille des blés *Coturnix coturnix*

Ce gallinacé a fortement régressé. Il y a vingt ans, le nombre de couples nicheurs se situait entre 25 et 100 couples. Aujourd'hui, il est inférieur à cinq couples.

Marouette ponctuée *Porzana porzana*
Dans les années 70, elle était peu abondante. Elle n'a pas été retrouvée récemment, malgré quelques séances d'écoute nocturne. Elle doit donc être considérée comme disparue.

Râle de genêts *Crex crex*
Même sort pour cet autre rallidé qui a complètement déserté cette vallée. Le dernier a été entendu en 1972.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*
En 1965 et 66, l'effectif nicheur était de l'ordre de 100 couples. En 1970, il était compris entre 10 et 25 couples. En 1983, il était encore d'une vingtaine de couples et aujourd'hui, il n'est plus que de 8 couples. Il s'agit d'un effondrement complet.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*
Actuellement, elle ne niche que de façon occasionnelle, alors qu'il y a vingt ans, le nombre de couples était au minimum de 7.

Courlis cendré *Numenius arquata*
KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) estimaient l'effectif nicheur entre 4 et 6 couples. Il n'était plus que trois en 1987-88, et il n'en reste plus que deux en 1991.

Guêpier d'Europe *Merops apiaster*
Cette espèce aurait niché pour la première fois en vallée de la Souche en 1977. Depuis, elle doit y être régulière avec des effectifs réduits. Durant notre période d'étude, l'effectif nicheur était de deux couples au minimum.

Pic noir *Dryocopus martius*
Cette espèce niche depuis le début des années 80 (?) dans la vallée (un couple).

Tarier d'Europe *Saxicola rubetra*
En vingt ans, ce petit Turdidé a presque complètement disparu. Un seul couple a été noté en 1988, alors que l'effectif nicheur était compris entre 10 et 25 couples en 1970.

Grive litorne *Turdus pilaris*
Il s'agit d'une nicheuse installée récemment, puisque nous l'avons découverte en 1987. Elle n'avait jamais été signalée auparavant.

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*
Espèce autrefois abondante avec 10 à 25 couples en 1970, elle est aujourd'hui complètement absente. Elle était encore signalée en 1984.

Locustelle luscinioïde *Locustella luscinioides*
En 1970, SCHIPPER (1971) estimait l'effectif nicheur entre 25 et 100 couples. De nos jours, il est inférieur à 10 couples. Il est donc en nette baisse.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*
L'effectif semble avoir peu varié. Il est toujours compris entre 10 et 25 couples, plus près de 10 à l'heure actuelle. Cette faible variation est peut-être imputable à une meilleure couverture du site.

Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina*
Elle semble avoir disparu de la vallée.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*
Non signalée il y a vingt ans, elle est aujourd'hui présente.

Sitelle torchepot *Sitta europaea*
Même remarque que pour l'espèce précédente. Cette espèce avait peut-être été oubliée par KERAUTRET (1969) et SCHIPPER (1971) ou a-t-elle profité du boisement du marais ?

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*
Les effectifs ont peu varié, toujours inférieurs à 5 couples.

Pie-grièche grise *Lanius excubitor*
Elle n'était pas signalée par SCHIPPER (1971) et KERAUTRET (1969). Ce dernier avait d'ailleurs remarqué son absence. Aujourd'hui, elle est présente et l'effectif nicheur avoisine les 7 couples.

COMMENTAIRES

Les espèces nouvelles

En vingt ans, les Marais de la Souche ont vu leur avifaune nicheuse s'enrichir de 8 nouvelles espèces. Il s'agit généralement d'espèces
- qui étendent leur aire de répartition : Pic noir, Guêpier d'Europe, Grive litorne, Hypolaïs polyglotte ;

- pour qui l'Aisne est en marge de leur aire de répartition et où les effectifs sont susceptibles de varier fortement : Milan noir, Aigle botté ;
- qui étaient présentes en périphérie de la vallée et qui ont profité du changement du paysage dans la vallée, et notamment du boisement qui a progressé rapidement ces vingt dernières années : Sitelle torchepot et peut-être Sarcelle d'hiver (??).

Concernant la Pie-grièche grise, nous n'avons pas d'explication à formuler. Alors qu'en vingt ans, elle a régressé partout en France, elle s'est installée en Vallée de la Souche. Les milieux sont-ils devenus plus favorables (jeunes peupleraies abondantes...) ?

Les espèces en augmentation

Deux espèces sont concernées. Il s'agit du Busard des roseaux et de la Buse variable, qui actuellement sont en voie de conforter leurs effectifs qui étaient devenus très faibles suite aux persécutions, à l'utilisation de produits phytosanitaires dangereux...

Les espèces disparues ou en régression

Elles sont nombreuses, trop nombreuses. Elles peuvent être classées en fonction des causes que nous pouvons supposer responsables de leur régression.

Les espèces des prairies humides ont souffert de l'assèchement progressif de leur milieu de nidification (drainage et plantation de peupliers), de sa destruction en vue de sa mise en culture. Il s'agit de : Canard souchet, Sarcelle d'été (disparue), Marouette ponctuée, Marouette ponctuée (disparue), Râle de genêts (disparu), Vanneau huppé, Bécassine des marais, Courlis cendré, Tarier d'Europe.

Les espèces des roselières ont souffert de leur assèchement progressif (drainage, évolution naturelle de la végétation du marais vers le boisement) ainsi que de leur fréquentation de plus en plus importante par l'homme : Grand Butor, Locustelle luscinioïde.

Des espèces ont régressé pour d'autres raisons :
- conditions d'hivernage difficiles en Afrique : Sarcelle d'été, Busard cendré, Caille des blés ;

- espèce sédentaire n'ayant pas résisté aux derniers hivers rigoureux : Bouscarle de Cetti ;
- changements dans les pratiques agricoles : techniques de récoltes (Râle de genêts disparu et Caille des blés) ; retournement des prairies sèches au profit des cultures (Faucon crécerelle).

Pour une espèce, il est difficile de formuler des hypothèses sur les causes de régression : Busard Saint-Martin.

Les espèces dont les effectifs nicheurs semblent stationnaires

Grèbe huppé, Blongios nain, Fuligule milouin, Faucon hobereau, Rousserolle turdoïde et Pie-grièche écorcheur.

CONCLUSION

Sans être exhaustif, nous avons pu mettre en évidence l'évolution des effectifs nicheurs sur une vingtaine d'années de 33 espèces d'oiseaux des Marais de la Souche.

Durant ces vingt années, nous avons constaté :
- l'implantation de 8 nouvelles espèces ;
- l'augmentation des effectifs nicheurs de 2 espèces ;
- le caractère stationnaire des effectifs de 6 espèces ;
- la forte régression, voire la disparition, de 16 espèces.

Le nombre d'oiseaux de cette dernière catégorie est inquiètant. Les espèces en régression ou disparues ont besoin de milieux très humides. Elles appartiennent à l'avifaune nicheuse des prairies humides et des roselières. Dans la Vallée de la Souche, comme hélas dans le reste de notre région et de notre pays, ces milieux ont été fortement altérés ou détruits, ce qui a eu des répercussions évidentes sur l'avifaune.

A l'heure où l'on parle beaucoup d'environnement, il faut bien constater que la destruction de ces milieux n'a pas cessé de se poursuivre. Je suis de ce fait, très pessimiste sur le devenir de quelques espèces d'oiseaux nicheurs qui vont d'ici quelques années venir prendre place aux côtés de ceux déjà disparus au nombre de 5. Je pense notamment au Courlis cendré, au Vanneau huppé, au Canard souchet et au Tarier d'Europe.

Il est urgent que des mesures soient prises pour empêcher la disparition de ces espèces : mesures réglementaires de protection (arrêté de biotope, réserve naturelle...), actions associatives (achat et location de terrains, convention de gestion avec des agriculteurs...), actions administratives (prime aux agriculteurs pour non retournement des prairies, application de l'article 19...).

BIBLIOGRAPHIE

BROSSELIN M. (1974) *Hérons arboricoles de France. Répartition 1974*. SNPN, 143 p.

KERAUTRET L. (1969) Notes sur l'avifaune de la zone humide de Pierrepont-Sissone (Laonnois-Aisne). *Alauda*, 37 : 37-42.

SCHIPPER W. (1971) Notes sur l'avifaune de la zone humide de Pierrepont-Sissone (Laonnois-Aisne) II. *Alauda*, 39 : 204-208.